A\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les enseignant·es d’EPS ou

Section départementale/académique SNEP-FSU

Collège :

ou Adresse :

Aux représentants des parents d’élèves du collège

Aux fédérations de parents d’élèves : FCPE/PEEP

*Objet : Demande de reconnaissance pleine et entière de l’enseignement de l’EPS par la création d’une épreuve spécifique d’EPS au DNB.*

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire liée à l’épidémie du coronavirus SARS-CoV2 (covid-19) que nous traversons est inédite et grave. Au-delà du fait qu’elle exacerbe les crises sociales, écologiques, éducatives et sanitaires que nous vivons depuis quelques années, elle met en exergue la nécessaire satisfaction de besoins humains fondamentaux dans nos sociétés occidentales. Il en est ainsi du besoin manifeste de pratique physique, sportive et artistique.

Les jeunes générations subissent de plein fouet les conséquences de cette pandémie. Et pour cause. L’OMS recommande a minima 1 heure d’activité physique par jour, soit 7h par semaine (3h par jour pour les moins de 5 ans). On en est loin avec des enfants qui consacrent en moyenne 4 heures par jour devant des écrans. Des études médicales révèlent une baisse conséquente (-25%) de leurs capacités cardio-vasculaires, régulière depuis 50 ans et une augmentation du surpoids et de l’obésité. Ces constats sont encore plus alarmants dans les milieux populaires et se sont amplifiés au cours des phases confinement/déconfinement/confinement partiel qui ont fortement réduit les possibilités de pratique sportive et artistique dans et en dehors de l’Ecole.

Cette urgence sanitaire se double d’un besoin social fondamental. L’UNESCO affirme que « Le sport est un droit » et pourtant ce droit n’est pas garanti à tous les jeunes. Le temps passé à courir, sauter, grimper, danser, jouer, s’évader…doit s’accroître dans la vie des jeunes de tous les milieux sociaux ! Nous devons ensemble permettre aux enfants et adolescent·es de s’éloigner des écrans qui envahissent nos vies, de se déconnecter d’internet et autres réseaux sociaux pour privilégier un mode de vie plus actif et plus sportif.

A ce titre, l’EPS discipline scolaire obligatoire est irremplaçable pour permettre à tous les élèves d’accéder à la pratique des sports et des arts. Elle doit être valorisée et reconnue dans le système scolaire plus qu’elle ne l’est aujourd’hui.

Cette reconnaissance de l’importance de l’EPS à l’Ecole nécessite que soient mieux pris en compte les savoirs spécifiques de la discipline. Savoir nager, savoir danser, savoir jouer collectif, savoir s’orienter nécessitent d’apprendre, filles et garçons ensemble, des techniques, des tactiques, d’avoir un rapport au savoir, à la règle, à l’effort, à l’erreur, à l’entraînement spécifique et original, permettant de développer des compétences sous-estimées par ailleurs dans le système scolaire.

Le reconnaître passe notamment par l’évaluation spécifique de l’EPS aux examens et donc au DNB en collège. Cette mesure ne serait pas coûteuse et pourtant hautement symbolique. Elle aurait un double avantage : reconnaître l’EPS comme une voie originale de réussite pour les élèves et celui de conforter les enseignant·es d’EPS dans leur mission de service public de formation de citoyens capables de s’engager dans la pratique sportive et artistique de façon lucide, responsable et autonome.

Le SNEP FSU\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (académie, département) / enseignant·es du collège\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ vous invite à partager, soutenir et relayer notre demande de création d’une épreuve ‘’physique’’ d’EPS au DNB qui validerait les acquisitions des savoirs qui sont au cœur de l’enseignement de cette discipline. Une telle décision serait un signe fort de reconnaissance de l’importance de la discipline au sein du système éducatif. Cette indispensable reconnaissance de l’EPS doit s’inscrire de la remise à plat de la réforme du collège et du DNB afin que tous les savoirs disciplinaires se retrouvent reconnus.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs les parents d’élèves, en l’expression de notre attachement au service public d’éducation